



Licencié économique en arrêt de travail

Par **webrik**, le **08/12/2013** à **10:43**

Bonjour,

J'ai reçu une notification d'entretien préalable au licenciement de la part de l'administrateur judiciaire de l'entreprise pour laquelle je travaille et qui se trouve actuellement en redressement judiciaire.

Il se fait que je suis en congé maladie et que je le serais encore lors de la date prévue pour cet entretien, que dois-je faire ? Prévenir l'administrateur par écrit ? Lui téléphoner ? Dois-je m'y rendre dans tout les cas ? La procédure continue t'elle malgré le congé maladie ?

Merci de m'éclairer sur ce sujet car j'ai lu quelques textes mais n'y trouve pas les réponses

Bonne journée
Eric